

# E-TRAINING 2023

- ▶ LCB-FT
- ▶ Abus de marché
- ▶ MIF II-ESMA

## E-TRAINING

- ▶ LCB-FT
- ▶ Abus de marché
- ▶ MIF II/ESMA

[www.afgformation.fr](http://www.afgformation.fr)



**AFG**  
**FORMATION**

# OFFRE

E-TRAINING

2023

- ▶ LCB-FT
- ▶ Abus de marché
- ▶ MIF II-ESMA

## AFG Formation propose 3 formations E-training

**Acteur majeur de la formation des professionnels de la gestion d'actifs depuis 20 ans**, s'appuyant sur l'AFG dont nous sommes filiale, nous avons développé une expertise unique dans les domaines réglementaire, déontologique et financier et assurons une veille systématique de l'actualité législative et réglementaire.

Pour toutes nos formations en ligne, nous nous appuyons sur la solution technologique développée par notre partenaire technologique.

### ■ L'OBJECTIF

AFG Formation vous propose un outil de formation en ligne offrant des entraînements sur l'ensemble des thèmes pour lesquels les sociétés de gestion ont une obligation d'information et de formation de leurs collaborateurs.

### ■ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Notre solution technologique est adaptée aux rythmes de chacun et aux obligations de tous les acteurs de la gestion d'actifs ; elle offre **une solution sécurisée, simple, souple et efficace**.

### ■ LE PUBLIC

Collaborateurs des sociétés de gestion.

### ■ LES PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé.



## Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT)

La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) constitue une priorité majeure des différents régulateurs internationaux et nationaux. Les articles 320-23 et 321-150 du règlement général de l'AMF, rappelle l'obligation faite aux sociétés de gestion d'informer et de former leurs collaborateurs sur la réglementation, les techniques et les méthodes de prévention et de détection en matière de LCB-FT.

## Abus de marché

L'article 4.1 du RD STOR impose aux établissements d'organiser et dispenser une formation efficace et complète au personnel chargé de la surveillance, de la détection et de l'identification des opérations suspectes.

## MIF II / ESMA

Les guidelines MIF II/ESMA applicables au 03/01/2018 imposent aux sociétés de gestion de portefeuille et aux prestataires de services d'investissement de veiller à l'actualisation des connaissances et des compétences des collaborateurs fournissant des informations ou des conseils en investissement avec pour objectif une meilleure protection des investisseurs.

# MODALITÉS ET TARIFS

La validation des connaissances est confirmée par la **délivrance du “certificat de réussite d’AFG Formation”** dès l’obtention d’un score recommandé d’au moins 90 %.

NOS FORMATIONS E-TRAINING	Nombre d'utilisateurs	Tarifs
<b>LCB-FT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>1 livret en ligne, imprimable : 11 thèmes</b></li> <li>■ <b>255 questions</b> : 3 propositions à réponse unique</li> <li>■ <b>1 examen final</b> de 50 questions</li> <li>■ <b>Version anglaise</b> : 130 € par personne</li> </ul>	Jusqu'à 10	<b>95 €</b>
	de 11 à 100	<b>85 €</b>
	de 101 à 500	<b>78 €</b>
	de 501 à 1 000	<b>65 €</b>
	supérieur à 1 000	<b>39 €</b>
<b>Abus de marché</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>1 livret en ligne, imprimable : 6 thèmes</b></li> <li>■ <b>70 questions</b> : 3 propositions à réponse unique</li> <li>■ <b>1 examen final</b> de 30 questions</li> </ul>	Jusqu'à 10	<b>55 €</b>
	de 11 à 100	<b>50 €</b>
	de 101 à 500	<b>45 €</b>
	de 501 à 1 000	<b>35 €</b>
	supérieur à 1 000	<b>25 €</b>
<b>MIF II/ESMA</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Abrégé des marchés financiers</b> : ouvrage de référence pour la préparation à l'examen de cer</li> <li>■ <b>Base certification AMF / 364 questions</b> : 3 propositions à réponse unique. Questions validées par l'AMF</li> <li>■ <b>1 examen final</b> de 70 questions</li> </ul>	Jusqu'à 10	<b>95 €</b>
	de 11 à 100	<b>85 €</b>
	de 101 à 500	<b>78 €</b>
	de 501 à 1 000	<b>65 €</b>
	supérieur à 1 000	<b>39 €</b>
<b>Inscription individuelle</b>		<b>475 €</b>

NOS FORMATIONS EN PRÉSENTIEL	Nombre de participants	Tarifs
<b>AFG Formation propose deux fois par an des séminaires présentiels d'1/2 journée sur ces thèmes ; ils sont animés par des professionnels du métier.</b>	Jusqu'à 30	<b>435 € par personne</b>
<i>Tarifs non assujettis à la TVA, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022.</i>		



E-TRAINING

2023

- ▶ LCB-FT
- ▶ Abus de marché
- ▶ MIF II-ESMA

## Renseignements et inscriptions

### ■ Responsable : Nathalie ROLLAND

- ▶ Téléphone : 01 44 94 94 26
- ▶ E-mail : [n.rolland@afg.asso.fr](mailto:n.rolland@afg.asso.fr)
- ▶ Site : [www.afgformation.fr](http://www.afgformation.fr)

## Une vocation : former les acteurs de la gestion d'actifs

**AFG Formation** est un acteur majeur de la formation des professionnels du secteur depuis 20 ans. Filiale de l'AFG, il bénéficie de son expérience historique et de sa capacité à anticiper les évolutions réglementaires. AFG Formation met ainsi à disposition de ses clients une expertise unique dans les domaines réglementaire, déontologique et financier.

**Ses enseignements sont dispensés uniquement par des professionnels** en exercice, sélectionnés par AFG Formation pour leurs compétences à la fois techniques et pédagogiques.

Il met en place des actions pédagogiques aussi bien en **formation initiale** avec l'enseignement supérieur, qu'en **formation continue** avec :

- un diplôme reconnu au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles) de niveau 7 (Master 2) d'expert.e en gestion d'actifs permettant de maîtriser toute la chaîne de valeur et les métiers de la gestion d'actifs. Il est organisé autour d'un référentiel de compétences et de connaissances, divisée

en 6 blocs et se déroule sur 34 jours répartis sur environ 12 mois et accessible via :

- ▶ la formation initiale en alternance en partenariat AFG Formation et l'Institut Supérieur de l'Environnement (ISE) ;
- ▶ la formation professionnelle continue dispensée directement par AFG Formation ;
- ▶ la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) guidée par AFG Formation.
- des dispositifs innovants d'**e-training** pour préparer et réussir :
  - ▶ les examens de **certification AMF** proposés en français et en anglais (connaissances générales et finance durable) ;
  - ▶ les **certificats professionnels** LCB-FT (en anglais et en français), Abus de marché, MIF II/ESMA.
- des **séminaires** spécialisés et des **parcours métiers sur mesure**.

*Centre accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter : 01 44 94 94 11).*

### MENTIONS LÉGALES

N° Siret : 434 563 235 00028. N° d'existence : 11753473375.

L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie.

Elle se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance ; définit des positions communes qu'elle porte et défend auprès des pouvoirs publics ; contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France en Europe et au-delà.

AFG, ensemble, s'investir pour demain



Publication réalisée par le département Communication de l'AFG  
Pôle Publications et Presse / Rédaction AFG Formation

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00  
45 rue de Trèves | 1040 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



[www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)